

Limitée," pour faire le commerce d'immeubles et d'assurances dans toutes ses branches et agir comme négociants d'immeubles et d'assurances, courtiers et agents. Capital-actions, \$250,000, à Montréal.

"Cap de la Magdeleine Manufacturing Company, Limited," pour acheter, louer, acquérir, posséder, vendre des terrains, bâtisses ou autres propriétés. Capital-actions, \$40,500, au Cap de la Magdeleine.

"City and District Land and Investment Company," pour acheter, louer ou acquérir autrement, vendre, administrer, détenir ou hypothéquer ou autrement et en général faire le commerce de terrains, maisons et immeubles de toute description et tenure quelconque. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"La Compagnie J. B. Drolet, Limitée," pour faire le commerce de fabricants ou manufacturiers, importateurs ou exportateurs de chaussures et articles de toutes sortes. Capital-actions, \$49,500, à Québec.

"Belgo-Canadian Land Estate Company," pour faire le commerce général d'immeubles, louer, acheter toutes sortes d'immeubles. Capital-actions, \$99,000, à Montréal.

NOUVELLES CHARTES.

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec:

"Roediger and Quarch, Limited," pour préparer, teindre, tanner, nettoyer, etc., des fourrures, peaux et cuirs de tous genres. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"La Compagnie des Pouvoirs d'Eau Valleyfield, Limitée," pour faire des affaires comme compagnie d'éclairage, chauffage et de force motrice. Capital-actions, \$1,000,000, à Salaberry de Valleyfield.

"Quebec Development Company, Limited," pour acheter, acquérir, louer, etc., des pouvoirs d'eau, de la force motrice, etc. Capital-actions, \$2,500,000, à Montréal.

"Simplex Construction Company, Limited," pour faire des affaires comme entrepreneurs de constructions générales. Capital-actions, \$150,000, à Montréal.

"Scroggie Furniture Company, Limited," pour faire dans toutes leurs branches les affaires de manufacturiers, importateurs de tous genres d'ameublements. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"Valois Lands, Limited," pour faire des affaires comme agents d'immeubles. Capital-actions, \$90,000, à Montréal.

"Biens-Fonds St-Léonard, Limitée," pour faire des affaires sur les immeubles de toutes sortes. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"The Pierson Gas Producer Plant Co., Limited," pour importer, manufacturer les gazogènes Pierson, etc. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"Moulin Napoléon, Limitée," pour exploiter le brevet Lauzière relativement aux moulins à vent, etc. Capital-actions, \$75,000, à Drummondville.

"Parker's Limited," pour manufacturer, acheter et vendre toutes sortes de chaussures, fournitures pour cordonnier, etc. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"East End Sand and Gravel Company, Limited," pour produire, manufacturer, etc., toutes sortes de pierre, etc. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"Davies, Clark, Limited," pour faire des affaires générales comme bijoutiers, orfèvres, etc. Capital-actions, \$30,000, à Montréal.

"Michelin Tire Company of Canada, Limited," pour faire des affaires comme marchands, importateurs, exportateurs et réparateurs de pneumatiques. Capital-actions, \$40,000, à Montréal.

"Anglo-Canadian Film Exchange Co., Limited," pour faire des affaires comme marchands généraux, importateurs et exportateurs de toutes sortes de marchandises, machines cinématographiques, etc. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"Rideau Shoe Company, Limited," pour faire des affaires comme marchands de chaussures. Capital-actions, \$1,000, à Montréal.

"The W. W. Butler Company, Limited," pour acheter, vendre, manufacturer toutes sortes de fournitures pour les chemins de fer, la marine, etc. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

LES EPICIERS DETAILLANTS

Ils ont tenu mercredi leur assemblée générale annuelle. —
M. G. A. Archambault est réélu président pour un troisième terme



M. G. A. ARCHAMBAULT, réélu président de l'Association des Epiciers Détaillants de Montréal

L'assemblée générale annuelle de l'Association des Epiciers de Montréal a eu lieu mercredi soir, le 30 octobre, dans les salles de l'Association, 80 rue St-Denis. M. G. A. Archambault présidait. Etaient aussi présents: MM. D. Lachaine, A. H. Mailloux, E. Sansregret, E. Painchaud, H. Fortier, J. A. Bouvier, O. Gince, A. Gince, N. Dussault, E. Bernier, P. Brunet, E. Brabant, L. Jacob, A. Laurendeau, J. A. Doré, O. Fournier, J. D. Boileau, P. Filion, U. Sansregret, O. Sansregret.

Le comité exécutif a fait rapport du travail fait concernant la question des licences. Les officiers ont comparu devant la Commission Royale et présenté leur mémoire, que nous avons déjà publié, en opposition à la séparation de l'épicerie et du magasin de liqueurs.

Une souscription volontaire ouverte parmi les membres, dans le but de défrayer les dépenses relatives à la campagne d'opposition, a donné la somme de \$1,120. Les déboursés à date se sont élevés à \$960.48, de sorte qu'il reste une balance de \$159.52 qui a été versée au fonds régulier de l'Association, lequel fonds, d'après le rapport du trésorier, s'élève à environ \$1,500.

Le rapport a été adopté sur proposition de M. A. Brabant secondé par M. P. Brunet.

Il a aussi été proposé par M. P. Filion, secondé par M. J. A. Bouvier, que cette assemblée désire exprimer l'opinion qu'une exposition universelle internationale serait une sour-